



Conseil des Ministres des
Affaires Etrangères de l'OIC
OIC Council of Foreign Ministers
مجلس وزراء الخارجية
لمنظمة التعاون الإسلامي
Yaoundé, 29 - 30 août 2024

YAOUNDE, 29 - 30 AOÛT 2024

Palais des congrès



GUIDE DES MEDIA



contact@cmaeociyaounde2024.cm





Yaoundé siège des institutions



SOMMAIRE

PRESENTATION DU CMAE

DÉFINITION DU CMAE	4
SES MISSIONS.....	5
LE CMAE AU CAMEROUN.....	6
MEDIAS.....	8
ACCREDITATION DES MÉDIAS.....	8
CENTRE DE PRESSE.....	8

VOLS, ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS, DÉPART ET TRANSPORT

DEMANDE DE VISA.....	9
ARRIVÉE DES JOURNALISTES AU CAMEROUN.....	10
QUELQUES INFORMATIONS RELATIVES AU 50 ^E CMAE.....	10
CMAE.....	11
PHOTO DE FAMILLE.....	11
CODE VESTIMENTAIRE.....	11
SANTÉ.....	12
LISTES DES HÔPITAUX.....	12
LES NUMÉROS D'URGENCE AU CAMEROUN.....	12
SÉCURITÉ.....	12
HÉBERGEMENT.....	13
RESTAURANTS.....	14



PRESENTATION DU CMAE

DÉFINITION DU CMAE

Le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères (CMAE) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) est la 2ème instance décisionnelle de l'OCI après le Sommet des Rois, Chefs d'Etat et de Gouvernement (Sommet Islamique).

Conformément au chapitre V, article 10 alinéa 1 de la Charte de l'OCI révisée et adoptée lors du 11^e Sommet Islamique tenu à Dakar au Sénégal du 13 au 14 mars 2008, le CMAE se tient une fois par an dans l'un des Etats membres de l'Organisation.

Toutefois, une session extraordinaire du Conseil peut se tenir à l'initiative de tout Etat membre ou du Secrétariat Général de l'OCI, sous réserve de l'approbation de la majorité simple des Etats membres.

SES MISSIONS

De manière générale, le CMAE examine les voies et moyens de mise en œuvre de la politique générale de l'OCI telle que définie par le Sommet Islamique. Plus particulièrement, il est chargé de :

- adopter les décisions et résolutions sur des questions d'intérêt commun relatives à la réalisation des objectifs et la politique générale de l'OCI ;
- examiner et approuver le programme, le budget et les autres comptes Administratifs et financiers du Secrétariat Général et ses organes ;
- examiner toute question affectant un ou plusieurs Etats membres, chaque fois qu'une demande est formulée à cet effet par l'Etat membre concerné, en vue de prendre les mesures appropriées ;
- recommander la création éventuelle de tout nouvel organe ou nouveau Comité ;
- élire le Secrétaire Général et ses adjoints ;
- recommander la convocation d'autres réunions ministérielles sectorielles afin d'examiner des questions spécifiques qui interpellent la Oummah Islamique.



Photo de famille de la 44^e session du CMAE (Abidjan, République de Côte d'Ivoire)



LE CMAE AU CAMEROUN

C'est la première fois que l'Afrique Centrale en général et le Cameroun en particulier accueille le CMAE. Il faut souligner, à toutes fins utiles, que c'est par résolution N°13/49/LO adoptée à l'unanimité lors du 49^e CMAE qui s'est tenu à Nouakchott en République de Mauritanie, que notre pays a été désigné pour accueillir la 50^e session de cette rencontre stratégique de l'OIC.

La tenue de cette 50^e session à Yaoundé, qui coïncide avec le cinquantième anniversaire de l'adhésion de notre pays à l'OIC, démontre son leadership, son positionnement stratégique et son attachement aux valeurs et objectifs de l'Organisation Islamique, sous la Très Haute Impulsion du CHEF DE L'ETAT.

De manière générale, ces assises de Yaoundé serviront de cadre idoine pour assurer le suivi des engagements pris lors du 15^e Sommet Islamique qui s'est tenu à Banjul en République de Gambie, du 04 au 05 mai 2024. Plus concrètement, il sera question de poursuivre des réflexions pour trouver des solutions concrètes, durables et pérennes aux défis auxquels est confronté le Monde islamique ; examiner et approuver le budget ainsi que les autres rapports administratifs financiers du Secrétariat Général et de l'ensemble de l'écosystème de l'OIC.



Bimbia



MEDIAS

ACCREDITATION DE MÉDIAS

Les journalistes doivent remplir le formulaire d'inscription sur la plateforme www.cmaociyaounde2024.cm, dans l'espace accréditation média pour obtenir des accréditations et des permis nécessaires pour eux et pour leurs équipements tout en sachant que les journalistes accompagnants les délégations officielles sont enregistrés par le coordinateur de chaque délégation.

CENTRE DE PRESSE

Un centre de presse sera aménagé dans l'enceinte du Palais des Congrès pour permettre aux journalistes une couverture optimale du CMAE. Cet espace de travail disposera de tous les équipements requis pour faciliter leur travail. Une communication sur les réseaux sociaux sera dédiée à ce CMAE. Pour tout renseignement complémentaire sur l'accréditation des médias, veuillez contacter : Mme BONGUEN Hortense. Email : hortyongtokon@yahoo.fr, Téléphone : + 237 6 99 72 34 39, + 237 99 72 34 39(WhatsApp).





VOLS, ACCUEIL DES JOURNALISTES, DEPART ET TRANSPORT

DEMANDE DE VISA

Conformément à la réglementation en vigueur, toute personne de nationalité étrangère, qui souhaite entrer sur le territoire camerounais et y séjourner, doit posséder un passeport en cours de validité d'au moins six (06) mois. La demande pour l'obtention d'un visa d'entrée au Cameroun doit se faire via la plateforme : www.evisacam.cm. La procédure y afférente pour tout détenteur de passeport ordinaire se déroule en quatre(04) étapes comme suit:

- 1. Le le demandeur :** C'est la première étape de la procédure. Ici, le demandeur procède à l'ouverture d'un compte d'utilisateur sur la plateforme www.evisacam.cm, puis, le renseignement du formulaire en ligne en y attachant: une copie du passeport en cours de validité, une copie du carnet international de vaccination, une réservation d'hôtel, une lettre d'invitation ou un ordre de mission selon le cas et, le billet d'avion. Le demandeur sera notifié de la validation de son pré-enrôlement en ligne par mail ou SMS.
- 2. Le paiement des frais en ligne :** Comme souligné plus haut, il se fait actuellement via deux modes notamment: Mastercard et Visa. A la suite de cette opération, le demandeur reçoit une notification de la preuve de paiement par mail, par SMS ou directement sur la plateforme.
- 3. Le traitement de la demande :** Il s'effectue par la Mission Diplomatique ou le Poste Consulaire juridiquement compétent ou géographiquement proche. Pour les demandeurs des zones éloignées des Postes et de non couverture, une autorisation de délivrance de visa en ligne assortie d'un QR Code clôture cette phase. Pour ceux résidant dans la ville où est situé le Poste compétent, une notification générée automatiquement leur est envoyée par mail ou SMS pour une prise de rendez-vous en vue de leur présentation, pour la formalité d'enrôlement biométrique.





Il convient de rappeler que, l'une ou l'autre des procédures se déroule dans un délai de 72 heures après pré-enrôlement. Ce délai est de 24 heures dans le cadre d'une procédure expresse.

4. L'apposition du visa : Une fois que le demandeur a été notifié de l'autorisation de visa, il lui reste la phase d'apposition de la vignette de visa dans son passeport. Elle s'effectue soit dans un poste d'enrôlement qui est situé au **Poste frontière d'entrée pour les détenteurs de l'autorisation de délivrance de visa en ligne**, soit au Poste Diplomatique ou Consulaire compétent pour les demandeurs ayant effectué leur enrôlement biométrique à l'Ambassade ou au Consulat compétent.

Pour tout complément d'informations, l'adresse contact@evisacam.cm reste ouverte pour tout besoin d'assistance en ligne des demandeurs. Le visa d'entrée, suivant le cas sera dorénavant délivré avec entrées multiples ; et sa durée a été prolongée. Cette prolongation va désormais jusqu'à six (06) mois pour le visa court séjour, et douze (12) mois pour le visa long séjour.

Quant aux tarifs, ils se présentent ainsi :

- Visa court séjour ordinaire (06) mois : 100.000 Fcfa ;
- Visa court séjour express (06) mois : 150.000 Fcfa ;
- Visa long séjour ordinaire (12) mois : 150.000 Fcfa ;
- Visa de transit d'une durée maximale de cinq (5) jours avec transit 100.000 Fcfa ;

Le visa de transit d'une durée maximale de moins cinq (5) jours gratuit.

ARRIVÉE DES JOURNALISTES AU CAMEROUN

Ils bénéficieront des navettes qui seront mises à la disposition des journalistes qui résideront dans l'hôtel homologué pour le CMAE (de l'aéroport international Yaoundé-Nsimalen à leur hôtel, et de l'hôtel aux lieux des travaux de l'évènement). A cet effet, il est fortement recommandé de communiquer les plans de vol, leurs mises à jour et toutes les modifications pouvant impacter l'accueil des journalistes. Les dates de réservations dans les hôtels aux prix négociés est fixée au plus le 08 octobre 2023.

IMPORTATION DES ÉQUIPEMENTS

Les délégations des Etats membres attendues et des organisations accréditées pour le CMAE, doivent fournir au Ministère des Relations Extérieures, dans les meilleurs délais, une liste de leurs documents, matériels, équipements, et effets personnels avec des indications sur les quantités et leur destination (destinés au retour ou non) en vue d'un transfert à l'administration des douanes pour un traitement approprié.



QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES RELATIVES AU CMAE 2024

CMAE

La 50^e session du CMAE se tiendra à Yaoundé au Palais des Congrès, du 29 au 30 août 2024 sous le thème « Développement des Infrastructures de Transport et de Communication : Instruments majeurs de lutte contre la Pauvreté et l'Insécurité ».

L'évènement prévoit la cérémonie d'ouverture, la séance plénière, les travaux de la Commission Spéciale et des Comités ad-hoc. Outre ces activités propres au CMAE, il est également prévu des activités en marge, notamment la célébration du cinquantenaire de l'adhésion du Cameroun à l'OCI avec un colloque qui sera organisé à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, sous le thème « Contribution de l'OCI au processus d'émergence du Cameroun à l'horizon 2035 : Regard rétrospectif et prospectif de 50 ans de coopération » ; le forum des investissements « OIC Invest Days » et un colloque sur la « Coopération Scientifique et Technique intra-OCI ».

Il faut souligner que le 50^e CMAE sera précédé de trois (03) réunions préparatoires à savoir la réunion de la Commission Islamique pour les Affaires Economiques, Culturelles et Sociales (CIECS), la réunion de la Commission Permanente des Finances et la Réunion des Hauts Fonctionnaires, qui se tiendront au siège de l'organisation à Djeddah en Arabie Saoudite.

PHOTO DE FAMILLE

La photo de famille du 50^e CMAE regroupera les ministres et les Chefs de délégations des Etats membres de plein droit, membres observateurs le Secrétaire Général de l'OCI, les responsables de l'Ecosystème OCI, les Envoyés et Invités Spéciaux. Elle se fera sur le site des travaux, immédiatement après la cérémonie d'ouverture. Un dispositif protocolaire sera mis en place afin d'orienter les Ministres et les chefs de délégation sur le lieu choisi. En dehors des photographes officiels du Cameroun et de l'OCI, cette séquence sera également ouverte aux photographes dûment accrédités.

CODE VESTIMENTAIRE

La tenue de ville, les costumes traditionnels d'apparat sont de mise lors des séances de travail et des évènements officiels de la Conférence ministérielle de la Francophonie.



SANTÉ

Le système de couverture des cas de maladie prévoit la mise à disposition des services d'ambulance. Il est demandé aux participants présentant un profil médical particulier de se signaler auprès des organisateurs.

LISTES DES HÔPITAUX

Les autorités sanitaires de la République du Cameroun assureront une couverture médicale et sanitaire pendant toute la durée de la Conférence. Tous les cas nécessitant une hospitalisation seront transférés vers des hôpitaux spécialisés dont la liste suit :

CENTRE HOSPITALIER	CONTACT
HOPITAL CENTRAL DE YAOUNDE	Tel: (+237) 222 23 40 20 / 222 21 20 20
HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE	Tel: (+237) 222 21 20 20 / 222 21 20 19/222212018/222212022/222 212013
HOPITAL GYNECO-OBSTRETIQUE DE NGOUSSO	Tél : (+ 237) 242 059 294 / 222 212 433 / 222 212 431 Fax:222 212430
CURY : CENTRE DES URGENCES DE YAOUNDE	Tel : (+ 237)222 22 25 25/ 699 82 82 55 / 677 46 46 55
CHU : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	Tel: (+ 237) 222 31 25 65/ 222 31 25 36 +237 22 31 21 03. Fax: +237 22 31 25 67
POLYCLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE DE LA CITE	Tél: + 237 22 22 85 72/ 690 071 379
POLYCLINIQUE DU PALAIS SARL	Tel :+237 698 009 899 /679 713 816 / 222 219 800
CENTRE MEDICAL LE JOURDAIN	Tel : +237656340165/222 22 45 33 / 222 23 34 44

LES NUMÉROS D'URGENCE AU CAMEROUN

- ASSISTANCE MÉDICALE 119
- COVID-19 1510

SÉCURITÉ

Les mesures seront prises pour assurer la sécurité des participants. Celle des Délégués prenant part aux travaux du CMAE relève des autorités camerounaises compétentes dans le domaine. Sur le site, c'est la police camerounaise qui assurera la sécurité.

Les délégations voulant arriver avec leurs agents de sécurité sont invitées à se signaler sur la plateforme d'accréditation.



HEBERGEMENT

Des hôtels homologués ont été sélectionnés d'accord parties entre le Cameroun et l'OCI pour accueillir les différentes délégations. La liste desdits hôtels est disponible sur le site officiel du 50^e CMAE à savoir <https://cmaeociyaounde2024.cm>.



Hôtel la FALAISE

<https://hotellafalaiseyaounde.com-cameroon.com/fr/>



RESTAURANTS

LISTE DES RESTAURANTS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ

NOM DU RESTAURANT	LIEU	CONTACT	ADRESSE EMAIL
LE COLISEE	Ancien CAMTEL Bastos	657 77 77 71	Restaurant.le.colisee@gmail.com
K_DREAMS	Nouvelle route Omnisports	680 54 19 23	
THE FAMOUS	Boulevard l'URSS	656 89 90 01	thefamousyde@gmail.com
SEVEN HILLS	Carrefour Police Judiciaire	654 77 72 22	
Le COSY POOL	Derrière Usine Bastos	698 90 99 48	cosypool@hotmail.com
RESTAURANT AFRI- CAN QUEEN, Yaoundé	Bastos derrière Moulin de France	697 91 76 69	
LE SAFOUTIER	Boulevard du 20 Mai	692 04 18 17	
KAJAZOMA RESTAURANT GALERIE D'ART	Bastos, Angle Ambassade de Belgique Et Rue 1793,	692041817	



Poisson fait à la braise



Ndolé et miondo, mets de la région du Littoral



Palais des congrès de Yaoundé

29 - 30 août 2024



MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES

B.P. 18 Yaoundé 1^{er} - Cameroun

+ (237) 222 20 30 27

contact@diplocam.cm

703, Rue 1025 Hippodrome